

Relevé de conclusion de la réunion du Comité Moyens de Culture du 30/01/2019

Présents :

Alain Gojon (Direction), Martin Boeglin (ELSA), Anne Aliénor Very (TICER), Colette Tournaire (Aquaporines), Nadine Paris (Kaliphruit), Laurence Lejay (Intégration), Odile Richard (TSF), Sandrine Ruffel (Honude), Patrick Doumas (Plasticité), Alexis De Angeli (Influx), Florence Vignols (FEROS), Thierry Dessup (TEL), Hugues Baudot (TEL)

Point à l'ordre du jour de cette réunion.

- 1) Rappel du protocole d'arrosage des plantes par la cellule et des obligations des expérimentateurs conduisant leur culture.
- 2) A la demande de Gabriel Krouk (invité au CMC pour cette raison), discussion sur l'effet éventuellement néfaste de la pré congélation de nos substrats sur le niveau phytosanitaire de vos plantes (sensibilité accrue aux ravageurs), article joint.
- 3) Réflexion sur l'organisation d'un vide sanitaire global de la serre en y abordant, les contraintes que cela impose aux expérimentateurs, les bénéfices attendus, les pratiques à respecter à l'issue de l'opération, etc...
- 4) Questions diverses

Avant d'entamer les points à l'ordre du jour, Hugues fait un point sur le calendrier des travaux « jouvence chambre 4, 5 et 6 ».

Les travaux sur les trois chambres vont débuter la semaine 6 et se poursuivre jusqu'à la semaine 8. Après les travaux, l'équipe technique et logistique doit mettre en place sur ces trois chambres les nouveaux luminaires LED complétés en IR (donc différents de ceux de la chambre1). Pour cela, il faudra prévoir un délai supplémentaire d'environ une semaine par chambre avant la mise en service de ces installations.

Anne Aliénor fait remarquer que les conditions chaudes (« riz ») n'ont pas encore été essayées sous led et demande donc la possibilité de pouvoir réaliser ces essais avant un retour des cultures dans une chambre équipée en led.

L'espace de culture actuel étant contraint à la fois par la multiplication des conditions de culture souhaitées dans l'unité, mais également à cause des travaux en cours sur les installations de culture, il est proposé que ces essais en conditions chaudes (28°C jour/25°C nuit, 14 h de lumière) se fassent en phytotron N°3 à la place de la chambre 1. Le phytotron sera alors équipé en éclairage led. Ceci n'exclut pas la possibilité ultérieure que lorsque toutes les chambres seront à nouveau opérationnelles, d'autres essais dans les conditions chaudes « riz » puissent éventuellement être conduits dans une chambre de culture équipée en LED (en plus de celle utilisée actuellement pour les expérimentations « riz »), en fonction des besoins exprimés par l'ensemble du collectif.

Enfin, il est rappelé qu'à la fin du contrat ERC de Benjamin (théoriquement dans moins de 2 ans) le laboratoire récupérera les trois chambres de culture (Lupin) qui étaient jusqu'alors dédiées à l'usage exclusif du programme ERC LUPINROOTS.

Un nouveau point sur l'utilisation des chambres de culture sera fait lors du prochain CMC (après travaux).

Retour aux points à l'ordre du jour.

1) Rappel du protocole d'arrosage des plantes par la cellule et des obligations des expérimentateurs conduisant leur culture.

Après une discussion autour du protocole d'arrosage appliqué par la cellule « moyens de culture », le comité décide que le service de culture devra (en plus de tous les autres moyens de communication déjà mis en place) avertir par mail en début de semaine du traitement vectobac effectué le vendredi de cette même semaine. Il est donc demandé aux utilisateurs, notamment ceux qui gèrent leur arrosage, de prendre en compte cette date pour que les plateaux soient vides au moment du traitement afin d'assurer son efficacité (donc pas d'arrosage 5 jours avant = date de réception du mail).

2) Discussion sur l'effet éventuellement néfaste de la pré congélation de nos substrats sur le niveau phytosanitaire de vos plantes (sensibilité accrue aux ravageurs).

Ce point n'a pas été approfondi d'une part parce que le porteur de la question n'était pas présent à cette réunion et que l'ensemble du comité a estimé que la congélation est une solution apportant bel et bien une amélioration phytosanitaire évidente.

3) Réflexion sur l'organisation d'un vide sanitaire global de la serre en y abordant, les contraintes que cela impose aux expérimentateurs, les bénéfices attendus, les pratiques à respecter à l'issue de l'opération, etc...

Hugues expose les éventuelles vertus que pourrait apporter la réalisation d'un vide sanitaire global de la serre. Comme argument, il précise qu'après la construction de la serre, le tout premier traitement phytosanitaire a visé curative n'a été appliqué qu'après presque 2 années de culture. Aujourd'hui, la charge en pathogène (lié aux compartiments en culture plus ou moins infestés) des compartiments adjacents est selon lui un facteur limitant majeur du niveau phytosanitaire de nos installations.

1 : un vide sanitaire global permettra d'éliminer la totalité des parasites présents en serre et améliorera donc significativement le niveau phytosanitaire de la serre au redémarrage de l'activité.

2 : Dans le même temps, le fait de limiter voir de s'affranchir (pour une certaine période) les intrants toxiques, améliorera énormément le niveau sanitaire de notre environnement de travail.

Par contre la réalisation d'un vide sanitaire global imposerait un arrêt des opérations de mise en culture sous serre d'environ 3 mois correspondant à la durée d'un cycle végétatif complet d'*Arabidopsis thaliana*. Une telle contrainte nécessite une concertation de l'ensemble du personnel ayant partie prenante dans les activités sous serre.

Ce point sera alors à nouveau présenté à l'ordre du jour du prochain CMC, après que les représentants des équipes au cmc aient consulté leur équipe respective.

Remarque : les mois d'été pourraient être une période intéressante pour le vide sanitaire mais cela pose un problème pour les manip vigne, notamment pour le projet de thèse d'Hortense qui nécessite de travailler sur les baies de raisin durant leur maturation, et potentiellement aussi d'autres plantes à cycle long ... comment concilier les 2 ?

A noter que l'expérience a montré que la culture de Medicago est beaucoup moins exposée aux attaques de thrips en hiver, ce qui permet de limiter le nombre de traitements insecticides. (donc à privilégier aux cultures estivales où ces plantes sont plus exposées/sensibles aux fortes attaques de thrips)... Se pose la même question : comment concilier avec les manip vigne ?

En questions diverses :

Mettre à l'ordre du jour l'organisation du vide sanitaire du compartiment 3 pour le prochain CMC. Pour répondre à certaines personnes mettant en cause les aspirateurs comme vecteur possible de thrips, l'ordre de remplissage du compartiment 4 est inverser (c'est-à-dire du tablar D au tablar A), ainsi les plantes à proximité de ces aspirateurs y seront exposées moins longtemps.

Rappel : la plaquette Moyens de culture a été mise à jour. La nouvelle version est disponible sur l'intranet ... Rappeler aux équipes d'y jeter un œil.

A Montpellier le 12/02/2019